



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION, DU TRAVAIL
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

N° 7476 / MEA / DGEE / DV3E

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

PIRAE, le

n 3 FFV 2022

Le Directeur général

Affaire suivie par :
Bureau EPS – 40 46 27 94
eps@education.pf

à

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement public du second degré
Mesdames, Messieurs les directeurs d'établissement privé du second degré

S/c de la direction de l'enseignement catholique
S/c de la direction de l'enseignement protestant
S/c de la direction de l'enseignement adventiste

Objet : Bilan annuel, demande d'ouverture, de renouvellement ou de fermeture de sections sportives scolaires (SSS)

P.J : - Schéma directeur
- Diagnostic de pilotage
- Questionnaire en ligne

Les sections sportives au sein des établissements scolaires du second degré constituent un dispositif de réussite et de valorisation des compétences et aptitudes des jeunes. Elles contribuent à développer l'appétence et la persévérance scolaires. Elles sont aussi une vitrine de promotion de l'établissement et de ses formations. Une section sportive offre des aménagements appropriés de scolarité pour permettre à tous les élèves volontaires de pratiquer davantage d'activités sportives, d'atteindre un bon niveau dans sa discipline de prédilection, et de concilier études et entraînements réguliers.

L'effort d'accompagnement des établissements et les différents bilans ont conduit à proposer un schéma directeur structuré selon trois dispositifs répondant aux différents objectifs du parcours sportif et citoyen de l'élève polynésien dans une logique éducative : les sections sportives scolaires (SSS), les sections d'excellence sportive (SES) et les Centres de Performance Fédéraux (CPF).

Les nouvelles modalités, ainsi que le cahier des charges de chaque dispositif, présent dans le nouveau schéma directeur, seront applicables à la rentrée 2022-2023 et se définissent ci-dessous.

L'année scolaire 2021- 2022 sera consacrée à ajuster et faire un bilan des dispositifs déjà existants et à préparer la prochaine rentrée scolaire.

Au regard des nouvelles dispositions, le schéma directeur permet d'accompagner le chef d'établissement dans le cadre d'une ouverture d'une section. Il est accompagné des éléments suivants :

- **Diagnostic de pilotage**
Une aide à l'évaluation des dispositifs existants afin d'orienter le choix du niveau souhaité dans le cadre de la politique éducative et sportive de l'établissement.
Pour les établissements détenteurs d'une section sportive, le diagnostic constituera une aide à la décision du groupe de pilotage en faveur de la fermeture ou du renouvellement du dispositif ;
- **Questionnaire en ligne**
Un moyen d'apprécier le profil d'une structure, dans le but d'orienter les établissements qui souhaiteraient ouvrir une section.
- **Application numérique dédiée**, sur le portail du DGEE au lien :
<http://etabs.education.pf/>
Pour saisir la mise à jour des données et le chargement des documents demandés dans le cadre de l'ouverture ou du renouvellement du dispositif.

Ainsi, à partir de ces éléments, les établissements ont, **jusqu'au 04 mars 2022**, pour :

- Réaliser l'audit participatif à visée pédagogique
- Incrémenter les outils en ligne
- Choisir le niveau retenu en partenariat avec les acteurs de la convention
- Transmettre les pièces demandées dans le schéma directeur à l'adresse bvs@education.pf

A partir du 07 mars 2022, des visio-conférences, ou des visites si la situation sanitaire le permet, pourront être organisées avec l'établissement, en présence des partenaires de la convention.

Une attention particulière sera apportée à la valorisation du sport féminin ou dispositifs innovants.

Le groupe de pilotage se réunira le 21 avril 2022.

Le département la vie des élèves, des écoles et des établissements et le bureau EPS se mettent à votre disposition pour vous accompagner si nécessaire : bvs@education.pf / eps@education.pf

Copie(s) :

MEA 1
VR 1

Pour la Ministre et par délégation
Pour le Directeur général de l'éducation
et des enseignements et par délégation,
le Directeur général adjoint

Jean-Michel GARCIA

Éric TOURNIER

Diagnostic Section Sportive Scolaire (SSS) et mobilisation du pilotage

Guide de positionnement diagnostic : de quoi disposent les équipes et les chefs d'établissement pour mettre en œuvre et piloter un dispositif de SSS ?

A renseigner en équipe et avec le partenaire fédéral

Positionnement : 1 = non mobilisé ; 2 = mobilisé partiellement ; 3 = mobilisé en permanence.

Les observations montrent que la qualité des dispositifs, en termes d'effets positifs pour les réussites des élèves, est toujours corrélée à la qualité des relations fonctionnelles à l'intérieur des établissements, et entre l'établissement et ses partenaires. Or la qualité de ces relations dépend également de la nature et de la fidélité des informations qui sont véhiculées.

C'est pourquoi nous appelons les acteurs à pratiquer une forme d'autoévaluation des dispositifs afin d'identifier les effets favorables à l'atteinte des objectifs. En d'autres termes, pratiquer l'autoévaluation, c'est donner les moyens d'un pilotage éclairé et de relations fonctionnelles constructives et réalistes.

Facteurs		Indicateurs et critères	Indicateurs d'alerte	Positionnement diagnostic
Organisation des enseignements du dispositif	Emploi du temps	L'emploi du temps de la SSS est-il distribué de façon équilibrée pour les élèves (SSS – EPS – AS) ?	Points de déséquilibre	1 2 3
	Séances	L'emploi du temps est-il distribué de façon efficiente avec le partenaire ? Le nombre de séances par an et par niveau permet-il des temps d'apprentissages optimisés ? L'utilisation des installations sportives est-elle optimisée au regard des temps de disponibilité qu'elles permettent ? Les temps de cours sont-ils proches des temps officiels ?	Points de déséquilibre Apprentissages incomplets Temps d'occupation << au temps théorique disponible % temps de déplacement	1 2 3 1 2 3 1 2 3
Synthèse				1 2 3

(Précisions à expliciter au regard des exigences réglementaires (3h hebdomadaires par élève))

Structuration des enseignements	Parcours de formation	Les parcours de formation des élèves sont-ils assurés, identifiables et performants ? Les modalités de validations des acquis permettent-elles d'évaluer de manière efficiente, les compétences scolaires visées ? les compétences sportives visées ?	Pas d'outil de suivi individuel et non assurés pour tous les élèves	1 2 3
	Projet du dispositif	<p>Le projet du dispositif est-il structuré et actualisé ? Le projet d'établissement intègre-t-il le volet SSS au même titre que d'autres dispositifs ? Les passerelles EPS, AS et SSS sont-elles efficientes ? Les objectifs, les activités et l'organisation proposée au regard du fonctionnement de l'établissement sont-ils identifiés ?</p> <p>Les indicateurs : nombre d'élèves, / animateurs, nombre de journées élèves, objectifs d'acquisitions sont-ils connus ?</p> <p>La stratégie pour faire réussir tous les élèves est-elle identifiable, partagée ?</p> <p>Les contenus et procédures d'enseignement sont-ils partagés, intégrés dans une dynamique avec les partenaires ?</p> <p>Les procédures et les outils d'évaluation sont-ils partagés ?</p> <p>La nature et le degré de contribution du projet de SSS (plus value) à la réalisation du projet d'établissement sont-ils identifiés ?</p> <p>Identification des liens avec le projet AS et EPS ? avec les projets sportifs des fédérations partenaires ?</p>	<p>Réalisation partielle du projet</p> <p>Absence de diagnostic et d'orientations partagées</p> <p>Absence de diagnostic et de procédures discutées</p> <p>Absence de procédures partagées</p>	<p>1 2 3</p> <p>1 2 3</p> <p>1 2 3</p> <p>1 2 3</p> <p>1 2 3</p> <p>1 2 3</p> <p>1 2 3</p> <p>1 2 3</p>
Synthèse		<p>Identification des liens avec le projet AS et EPS ? avec les projets sportifs des fédérations partenaires ?</p> <p>Points forts et axes à développer :</p>	<p>Pas d'emboîtement avec les autres projets</p>	<p>1 2 3</p>

Qualité des enseignements	Temps de pratique des élèves	Les élèves disposent-ils d'un temps de pratique suffisant pour apprendre ?	< à 70%	1 2 3
Cadre éducatif	Les élèves disposent-ils d'un cadre éducatif clair et explicite pour s'impliquer et s'engager au-delà des attendus ?	Implicite	1 2 3	3
Forme de pratique	Les élèves disposent-ils d'une information claire sur ce qui est à apprendre, comment, et sur l'évaluation ?	Non transmise	1 2 3	3
Gestion de la diversité	Les formes de pratique sont-elles adaptées au niveau de développement des élèves et aux contenus ?	Génériques	1 2 3	3
Aides aux apprentissages	Les ressources des élèves sont-elles sollicitées de façon optimale ?	Même proposition pour toutes et tous, chacune et chacun	1 2 3	3
Évaluation des résultats	Les élèves disposent-ils d'outils et d'une aide à l'apprentissage diversifiée ?	Procédures d'apprentissages implicites	1 2 3	3
Synthèse	Les élèves sont-ils impliqués dans l'évaluation de leurs activités et de leurs acquis ? <i>Points forts et axes à développer :</i>	Identification seulement par l'enseignant	1 2 3	3

Fonctionnement de l'équipe partenariale	Œuvre professionnelle commune	Le projet résulte-t-il d'une stratégie élaborée en commun (diagnostic, actions conduites en commun et de l'apport de l'équipe à la performance de l'établissement).	Juxtaposition > contributions au collectif	1	2	3
Mobilisation du pilotage	<p>Les informations circulant dans les relations fonctionnelles chef d'établissement / référent / partenaires sont-elles exhaustives et représentatives ?</p> <p>L'autonomie du référent est-elle assumée dans l'exercice de la responsabilité ?</p>	<p>Zones d'ombre susceptibles d'interprétations ou d'erreurs de jugement</p> <p>Degré de dérives</p>	1	2	3	
Ressources humaines et dynamique collaborative dans l'encadrement	<p>Le degré d'expertise estimé par chaque membre de l'équipe d'encadrement au regard des attentes permet-il la réussite de tous les élèves (D = débutant, I = initié, B = batterie de situations, M = maîtrise des contenus et procédures, E = expert-innovateur) ?</p> <p>L'organisation et les contributions professionnelles permettent-elles la réalisation efficace du projet et son évolution ?</p>	<p>Besoins de compléments de formation</p>	1	2	3	
Synthèse	Points forts et axes à développer :	Absence de CR de réunion	1	2	3	
Ecart aux attendus						

Le public	Recrutements	La politique et les actions de recrutements sont-ils en adéquation avec les objectifs du dispositif ? Tous les niveaux de classe sont concernés ? La mixité est-elle considérée ? La communication au niveau des parents d'élèves et des élèves, des partenaires est-elle suffisante ?	Absences de réflexions partagées	1	2	3
				1	2	3
				1	2	3
				1	2	3

Synthèse du diagnostic	
Etats des enseignements – états des lieux	
Points s'appuis	
Points de vigilance	
Voies négociables de progrès ou d'évolutions	<i>A formaliser en termes d'axes de travail, de moyens mis en œuvre, de calendrier et d'indicateurs d'évaluation qualitatifs et/ou quantitatifs.</i>

D

--	--

Expression libre : Celle-ci doit faire apparaître de manière explicite le respect des paramètres réglementaires de ce type de dispositif (convention, encadrement, horaires élèves, référent...)



PERSPECTIVE rentrée 2022 Schéma territorial du parcours sportif des élèves scolarisés de Polynésie Française - proposition de mise en œuvre à la rentrée scolaire 2022/2023 -			
Piloteage administratif Education avec le partenariat Fédéral		Piloteage administratif SPORT avec le partenaire Education	
Indicateurs	Niveau 1 Section Sportive Scolaire (SSS)	Niveau 2 Section d'Excellence Sportive (SES)	
Objectifs	Faire bénéficier d'un entraînement volontaire et d'une maîtrise plus soutenue d'une discipline sportive. Intégrer dans la politique de l'établissement.	Débuter son parcours d'accession au haut niveau. Intensifier et organiser sa pratique.	Faciliter la mise en œuvre d'un double projet comprenant la possibilité d'accès à une structure de haute performance, la réussite scolaire et l'insertion professionnelle
Cartographie Schéma territorial <i>Identification des établissements ressources qui permettent un accès facile aux équipements sportifs + internat</i>	Equilibre territorial mais pas de contraintes au-delà du fait qu'il faut donner une attention à la présence des archipels éloignés	1 ou 2 et selon le choix par fédération + cartographie (soumise à la commission)	1 (ou 2 selon cartographie fédérale) sur le territoire
Public cible	Elèves volontaires collégiens - mixité souhaitée - de la 6ème à la 3ème Validé par le CE	Elèves collégiens ou lycéens, repérés par les fédérations et les professeurs d'EPS ayant les capacités et le souhait d'intégrer les programmes d'accession au haut niveau. Liste soumise au COPIL HN et validée par la DGEE.	Elèves lycéens ciblés par les fédérations. Liste soumise au COPIL SHN et validée par le MEA, en charge de l'Education et le MCE, en charge des Sports.



Indicateurs		Pilotage administratif Education avec le partenariat Fédéral		Pilotage administratif SPORT avec le partenaire Education		
		Niveau 1 Section Sportive Scolaire (SSS)	Niveau 2 Section d'Excellence Sportive (SES)	Niveau 3 Centre de Performance Polynésien (CPP)		
Dérogation à la carte scolaire	Non		Oui anticiper les places en internat	Oui anticiper les places en internat		
	Non		Oui + dossier scolaire + motivation (SES par activité)	Sur proposition de la fédération en lien avec la liste territoriale HN (Rf.Commission SHN) (Lycée obligatoirement)		
Pilotage	GT / (COPF / DJS pour info) Demande d'ouverture par le CE pour 4 ans renouvelable		COPIL DGEE / COPF / DJS Demande d'ouverture par le CE pour 4 ans renouvelables MATJS et IPR EPS invités systématiquement en soutien technique + autres experts		COPIL DGEE / COPF / DJS / IJSPF / Fédérations concernées/MCE	



Pilotage administratif Education avec le partenariat Fédéral		Pilotage administratif SPORT avec le partenaire Education
Niveau 1 Section Sportive Scolaire (SSS)		Niveau 3 Centre de Performance Polynésien (CPP)
Indicateurs	<p>3h / élève (équilibre Pas d'allègement de la scolarité EPS obligatoire Fonctionnement en réseau possible (chef d'étab peuvent répartir les moyens et les conventions entre étab)</p> <p>Classe à projet sportif avant tout demande d'ouverture</p> <p>Possibilité de lien avec des actions fédérales dans le 1er degré dans le secteur</p> <p>Lien avec les valeurs olympiques et paralympiques (labellisation Génération 2024)</p>	<p>Aménagement du temps scolaire</p> <p>EPS obligatoire</p> <p>Aménagement des examens</p> <p>Aménagements enseignements</p> <p>Internat ou famille d'accueil</p> <p>Temps d'entraînement</p>
	Cahier des charges	
Convention	Etablissement - Club - Fédération	MEA - COPF - MCE - Fédération
	Enseignant d'EPS ou autre personnel éducatif	Enseignant d'EPS en partenariat avec cadre technique fédéral
Coordination administrative et éducative		Cadre technique et référent établissement suivi vie scolaire



Indicateurs	Pilote administratif Education avec le partenariat Fédéral		Pilote administratif SPORT avec le partenaire Education
	Niveau 1 Section Sportive Scolaire (SSS)	Niveau 2 Section d'Excellence Sportive (SES)	Niveau 3 Centre de Performance Polynésien (CPP)
Poste à profil	Non	Oui PCP uniquement pour pour les APSA nécessitant une certification complémentaire (APPN et Dance)- lettre de mission spécifique, à la décision de l'IPREPS	Non (car entraînement assuré par le CT, encadrement de haute performance)
Encadrement de la pratique physique	Enseignant d'EPS, possibilité d'accompagnement par un CT ou éducateur.	Enseignant d'EPS et 1 cadre technique de la fédération	Cadre technique ou entraîneur nommé par la fédération
Sport scolaire	Obligatoire	Fortement recommandé	Dans la mesure du possible
Evaluation du dispositif	Oui Recherche d'inclusion, développement de la mixité, lutte contre le décrochage, contribution à la validation du socle commun de compétences	Oui, en référence au cahier des charges	Oui, en référence au cahier des charges



Pilotage administratif Education avec le partenariat Fédéral		Pilotage administratif SPORT avec le partenaire Education
Niveau 1 Section Sportive Scolaire (SSS)	Niveau 2 Section d'Excellence Sportive (SES)	Niveau 3 Centre de Performance Polynésien (CPP)
<p>Non</p>	<p>Avis médical de non contre-indication (suivi médical ? Ou dans le cadre de la convention ?).</p> <p>Cf. até n°200 CM 15-02-2018</p> <p>cf. loi du Pays n°2017-36 du 30-11-2017</p>	<p>Avis médical de non contre-indication</p> <p>Suivi médical assuré par la DJS / IJSPF</p>
<p>1 IMP par section + fonds propres de l'établissement</p> <p>3 SSS max par établissement</p>	<p>1 IMP (coordination) + HSE suivi pédagogique (sur service fait en cas d'accompagnement pédagogique possible / réf. Enveloppe établissement n°3 Encadrement fédéral</p>	<p>6HSE / élève à l'établissement labellisé (attribution de moyen complémentaire HSE pour suivi pédagogique sur service fait avec plafond : 2 étabs, soit entre 100 et 150h / étab)</p> <p>1 IMP suivi pédagogique (coordination du CPF pour suivi pédaet/ou avec des Aménagements possibles en présentiel et distanfiel, souplesse des Emploi du Temps EDT)</p> <p>Encadrement fédéral</p>
	<p>Intégrer l'avis de la Fédération (COPF) sur la carte graphique et l'implantation</p>	<p>Equipement, déplacement transport</p>
Indicateurs	Autorisation médicale de pratique	
	Moyens	
	Remarques	



Indicateurs

Volet administratif

Pièces à fournir

Pilotage administratif Education avec le partenariat Fédéral		Pilotage administratif SPORT avec le partenaire Education
<p>Niveau 1 Section Sportive Scolaire (SSS)</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Formulaire de demande <input type="checkbox"/> Bulletin scolaire <input type="checkbox"/> Projet sportif (+ planning et budget prévisionnel) <input type="checkbox"/> Convention <input type="checkbox"/> PV du CE <input type="checkbox"/> Licences AS <input type="checkbox"/> Fiche diagnostic <input type="checkbox"/> Enquête d'évaluation 	<p>Niveau 2 Section d'Excellence Sportive (SES)</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Formulaire de demande <input type="checkbox"/> Bulletin scolaire <input type="checkbox"/> Projet sportif (+ planning et budget prévisionnel) <input type="checkbox"/> Convention <input type="checkbox"/> PV du CE <input type="checkbox"/> PV COPIL HN <input type="checkbox"/> PV COPIL SSS <input type="checkbox"/> Test d'entrée + liste d'élèves (dérogation) <input type="checkbox"/> Autorisations parentales <input type="checkbox"/> Licences AS + club <input type="checkbox"/> Suivi médical <input type="checkbox"/> Dérogation si Internat <input type="checkbox"/> Fiche diagnostic <input type="checkbox"/> Enquête d'évaluation 	<p>Niveau 3 Centre de Performance Polynésien (CPP)</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Formulaire de demande <input type="checkbox"/> Bulletin scolaire <input type="checkbox"/> Projet sportif (+ planning et budget prévisionnel) <input type="checkbox"/> Convention <input type="checkbox"/> PV du CE <input type="checkbox"/> PV COPIL HN <input type="checkbox"/> PV COPIL SSS <input type="checkbox"/> Test d'entrée + liste d'élèves (dérogation) <input type="checkbox"/> Autorisations parentales <input type="checkbox"/> Licences AS + club <input type="checkbox"/> Suivi médical <input type="checkbox"/> Dérogation si Internat <input type="checkbox"/> Fiche diagnostic <input type="checkbox"/> Enquête d'évaluation

Questionnaire en ligne Audit SSS

Champs	Questions
Identification	Type d'établissement Nom de l'établissement RNE Ville Ile
Projet pédagogique	Formalisé : oui/non Partagé et coécrit avec le partenaire fédéral : oui/non Validé au CE : oui /non Labellisation Génération 2024 : oui / non SSS de réseau ? Validation du S4C ?
Public	Niveaux de classe concernés Mixité Nombre d'élèves par niveaux / sexe et total Internat Test d'entrée, dossier scolaire, lettre de motivation
Organisation des enseignements	3h / élève / semaine : oui / non Répartition des créneaux / niveau Le temps scolaire est-il aménagé Répartition harmonieuse SSS/EPS/AS ? Facilité d'accès aux installations sportives ? Accompagnement personnalisé mis en place ?
Pilotage	Nom du coordonnateur ? A-t-il une lettre de mission ? Moyens alloués ? ou HSE complémentaires ? Une réunion de rentrée est-elle organisée ? Nombre de réunions de pilotage dans l'année ? Réunions avec parents spécifiques organisées ? Type de communication avec les familles ? Un outil de suivi des élèves scolaire et sportif existe-t-il ? Un outil d'évaluation du dispositif existe-t-il ?
Encadrement des enseignements	Noms des intervenants Diplômes des intervenants Volume horaire d'encadrement des intervenants Contenus de formations formalisés et partagés ?
Convention	Oui / non Quels sont les signataires ?
Sport scolaire et fédéral	Les élèves sont-ils licenciés à l'AS ? Une formation JO est-elle proposée ? Les élèves sont-ils licenciés en club ? pourcentage des élèves ? Résultats sportifs ?
Suivi médical	Existe -t-il ? Modalités ?
Evaluation diagnostique	Copier-coller les éléments de synthèse de l'audit participatif = « Voies négociables de progrès ou d'évolutions »